

CirCON'script et M@gistère : boycott !

Comme tous les ans, l'administration organise une formation continue hors temps de présence des élèves. Pour avoir accès au plan de formation, les enseignant-e-s doivent se connecter à l'application CirCON'script. Or l'administration, dans un souci « d'efficacité » et de cynisme dont elle seule est capable, oblige pour pouvoir saisir nos vœux à cocher une « petite case » par laquelle l'enseignant-e reconnaît que, malgré les choix qu'il-elle effectuera et pour lesquels il-elle s'organisera pour se rendre disponible, l'administration aura toute latitude de le convoquer à d'autres animations pédagogiques. Face à ce déni de notre droit à une formation professionnelle choisie, **refusons de nous inscrire via CirCON'script et envoyons nos choix par papier** à nos IEN ! Cette démarche permet également de choisir les animations pédagogiques que l'on souhaite sans avoir à se soucier des effectifs imposés par l'administration.

Rappelons également qu'il n'y a **pas d'animations pédagogiques obligatoires** (y compris pour les T1 et T2, sur le livret scolaire unique, pour tous les enseignant-e-s d'une circonscription en fonction d'un projet imposé par l'IEN ...). Les enseignant-e-s sont libres de s'inscrire aux animations pédagogiques de leur choix et l'administration n'a aucun moyen de les forcer à aller à une animation plutôt qu'à une autre (d'ailleurs malgré les pressions de certain-e-s IEN jamais personne n'a été sanctionné).

Par ailleurs, depuis 2 ans les enseignant-e-s du premier degré se voient imposer une formation continue à distance via M@gistère pour un total de 9h sur le volume total des 18h d'animations pédagogiques. Face aux énormes couacs, **le CHSCT ministériel a reconnu l'an dernier que M@gistère n'était pas au point et qu'en aucun cas l'administration ne pouvait obliger un-e enseignant-e à suivre cette formation à distance**. Outre les problèmes techniques lors de la mise en place de cette plate-forme numérique, ce dispositif pose plein de questions car il isole les travailleur-ses. Les forums sont sous le contrôle de la hiérarchie. Il amplifie l'infantilisation en instaurant des tutorats sous l'égide de « formateur- trices » volontaires ou contraints, « expert- es » dans la thématique du parcours « choisi ». Il introduit et accentue l'usage d'un vocabulaire de management et d'entreprise qui n'a rien à voir avec la réalité d'un métier qui est avant tout orienté vers l'humain. Pire, ce système permet une surveillance des plus inquiétantes et pourrait à terme entrer dans notre évaluation professionnelle, car chaque intervention ou absence d'intervention sur la plate-forme est tracée.

Sud éducation Paris appelle tous les personnels à se réunir pour construire un rapport de force, lutter contre ces dispositifs de pseudo-formation et agir pour une véritable formation continue librement choisie sut temps de travail. Nous dénonçons le flicage numérique exercé, ainsi que l'absence d'une formation continue solide, sérieuse, voulue et conçue par les personnels eux-elles- mêmes.

Pour finir, nous rappelons que **tou-te-s les enseignant-e-s peuvent défalquer des 18h d'animations pédagogiques 9h de participation à des Réunions d'Information Syndicale (RIS)** quand celles-ci ont lieu hors temps de présence des élèves. Pour cela il suffit d'en informer par écrit son IEN. On peut même ne s'inscrire qu'à 9 d'animations pédagogiques en précisant que les 9 autres heures seront utilisées pour assister à des RIS.